

## Bilan du 2nd degré

Malgré des efforts certains de la part de l'administration locale, la préparation de la rentrée 2023 s'annonce compliquée.

Le contexte national montre une baisse démographique, qui tend à servir de prétexte à une baisse des moyens. Cette interprétation sur une rentrée ne prend pas en compte les suppressions de poste subies dans le second degré depuis plusieurs années et cache une disparité géographique.

Dans le département, les effectifs sont en augmentation (+28 élèves), pas les moyens, qui restent constants : 7748 heures (7241 heures poste et 526 HSA). Le nombre d'IMP reste inchangé (129 soit 161 250€). Le nombre de divisions prévu reste le même : 234.

Si vous souhaitez des renseignements plus détaillés sur votre établissement, n'hésitez pas à contacter la section 05 du SNES ([s2-05@aix.snes.edu](mailto:s2-05@aix.snes.edu))

Le SNES-FSU se félicite de l'ouverture d'une neuvième ULIS, qui vient compléter le maillage départemental, elle regrette en revanche que celle-ci se fasse à nouveau à moyens constants. Pour rappel, sur trois ans, trois ULIS et une UPE2A ont été créés dans les Hautes-Alpes (au total 81H). Ces ouvertures, nécessaires pour la scolarisation de tous et toutes, restent insuffisantes notamment au regard du nombre d'élèves allophones. Cependant, pendant ces trois années, la DHG départementale n'a pas évolué et les effectifs en cursus classique ont même augmenté, leur taux d'encadrement est mécaniquement plus bas. Il est nécessaire de favoriser l'inclusion mais pas au détriment de l'ensemble des élèves.

Certains établissements se retrouveront avec des classes à 28 élèves, ce qui respecte les cadrages académiques, mais reste une situation d'enseignement difficile. Le seul collège REP du département aura un niveau à 27, alors que les repères académiques sont à 26 maximum. Une classe à 31 est même prévue dans un autre. L'administration nous assure que ces situations seront adaptées en juin avec une dotation supplémentaire, mais l'expérience a montré que ces compléments d'heures sont en général en dessous des 26h plancher (sans même espérer les 3h de marge). Les ouvertures se font alors au détriment des marges des autres niveaux.

La carte scolaire sur Gap est en ré-examen annoncé par les élus du département, afin de rééquilibrer les effectifs des collège de la ville. Les élus du SNES-FSU demandent à ce que cette question puisse concerner également la commune de La Roche des Arnauds.

Une réforme de la classe de 6eme délétère est mise en place à la hussarde par notre ministre : suppression de la technologie sur ce niveau et «remédiation» en maths et en français, dans des conditions qui se révéleront dramatiques. Pour l'instant, après un groupe de travail des chef·fe·s d'établissement, des IPR et du recteur, les incertitudes demeurent pour nos collègues de technologie. Leurs postes vont fondre, et risquent de disparaître à moyen terme : pas à la rentrée 2023, ordre du ministre qui ne les protégera plus par la suite. Les collègues non titulaires seront les premiers·ères touché·e·s mais ne seront pas les seul·e·s. Au total autour de 80H de technologie vont disparaître sur le département, soit entre 4 et 5 postes.

Les heures de « remédiation » pourront être faites par n'importe quel collègue, pas seulement de français ou de maths.

Le SNES-FSU demande au niveau national la suppression de cette réforme, et localement à soutenir nos collègues dont les postes sont menacés.